



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	Le petit Vol'Vérines
N° de dossier Poona :	2401957
Club ou comité organisateur du tournoi :	Comité de l'Isère
Lieu de la compétition :	Gymnase Croix de Vérines (Avenue du 8 mai 1945, 38130 Échirolles)

GÉNÉRALITÉS :

1) La compétition est de type :	Circuit Jeune
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFbAD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	Cadets OUI	Juniors OUI
				Régional / Ligue	
			03/05	2025	au 03/05 2025

Le niveau géographique de la compétition est :

2) La compétition se déroule du :	03/05	2025	au	03/05	2025
-----------------------------------	--------------	-------------	----	--------------	-------------

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
-------------------------------	---------------

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Romain VALETTE
--	-----------------------

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Rémy RAVIX
-----------------------------------	-------------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX :

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	R4
---	-----------	---	-----------

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFbAD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	MX non
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simples le samedi

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
--	------------	---------------

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules puis élimination directe
---	--

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE :

12) L'inscription se fera	Individuellement ou par club	
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	25/04	2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	90	pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29625
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié **à la date limite des inscriptions**

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	10,00 €	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera **Individuellement ou par Club**

18) Le paiement est à effectuer **en ligne sur Badnet avec le lien ci-dessous**

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29625

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

24/04/2025	2025
-------------------	-------------

La confection des tableaux sera effectuée le :

28/04/2025	2025
-------------------	-------------

La confection des tableaux sera faite en tenant compte **voir spécificités**

FORFAITS :

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS :

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Nous nous référons à la liste d'attente si présente. Les joueurs inscrits peuvent être remplacés par d'autres figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci et dans le respect des dispositions de l'article 3.2.5 du RGC

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	FZ FORZA 5000
Le volant de référence plastique sera	YONEX Mavis 2000

RC Petit Vol'Vérines 2025

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à Trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

Toujours faute

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

36) Le tournoi est ouvert aux jeunes joueuses et joueurs des clubs de la région AURA ainsi que du département 05 licenciés à la Fédération Française de Badminton et classés maximum R4.

37) Le tournoi est gratuit pour les jeunes adhérents du club Échirrolles Badminton.

38) Les tableaux (Simple Homme et Simple Dame) seront intégralement joués sur une même journée, finales incluses, le samedi 3 mai 2025. Afin d'obtenir les poules les plus homogènes possibles, les tableaux seront établis en fonction du CPPH et de la catégorie d'âge des joueurs (double surclassement maximum pour toutes les catégories sauf Minibad et Poussin). Les joueurs Minibads et Poussins pourront être surclassés d'une seule catégorie.

39) Le conseil aux joueurs est seulement autorisé aux pauses à 11 et aux fins de sets.

40) Un scoring sera mis en place sur les terrains ; En phase de poule le gagnant score le match suivant ; En phase d'élimination le perdant score le match suivant.

41) Les horaires prévisionnels fournis par l'affichage sont donnés à titre indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase en cours de compétition le feront sous leur propre responsabilité et après accord du Juge-Arbitre. Par ailleurs, ils devront revenir à l'heure indiqué par le Juge-Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. A défaut et en cas d'absence à l'appel de son match le joueur sera annoncé forfait pour le tableau en cours.

42) Le temps de repos pourra être réduit avec l'accord express des intéressé(e)s. Le Juge-Arbitre peut accorder un temps de repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

43) Sur décision du Juge Arbitre, selon l'avance sur l'horaire prévu, un terrain pourra être passé en terrain d'échauffement.

Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi départemental jeunes «Le petit Vol'Vérines» en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-arbitre.